

**CHSCT MCC
du 2016 04 08**

Le CHSCT M s'ouvre en présence d'Irène BASILIS à 13 heures (demande préliminaire des OS)

Point 1. Plan d'accompagnement ministériel RH de la REATE (pour avis)

Liminaire intersyndicale CGT-FSU-CFDT sur la réforme de l'administration territoriale : "Vous nous mettez en danger".

78 postes vacants annoncés au CT Spécial DRAC de mars.

La réponse du MCC est complètement en deçà des problèmes rencontrés par les agents (outils de communication, télétravail) sous-estimation du problème des temps de travail et trajet.

Demandes des OS: point soumis au vote des OS. Suivi avec cabinet de la ministre et réunion avant fin avril.

Intervention SUD sur non présence du DAT. Problème de mise en place de l'outil Renoir et problème de nominations des CRA, entre autres.

Demande sur le fonctionnement des CHSCT locaux, plan d'accompagnement RH qui selon SUD n'est pas abouti (pas de calendrier d'action) et **notamment envoi du questionnaire RPS important**, point à aborder en premier.

Intervention d'Irène Basilis sur sa présence au CHSCT MCC ; à certains moments clés mais les travaux avec l'administration doivent avancer.

Point avec l'IGAC sur propositions à ajouter au plan-actions.

CGT: alerte depuis un an. Cette réforme, n'est pas portée par le MCC. Ecart entre ressenti au niveau des DRAC et restitution de l'avancement des négociations au MCC.

Proposition de complément de dialogue par le SG en parallèle à l'inspection.

Demandes CGT: documents de base demandés depuis des mois (postes supprimés, postes créés,...). Pas de possibilité d'analyses des risques.

CFDT: 6 réunions tenues qui pour l'essentiel ont porté sur la mise au point du questionnaire RPS. Mais sur le terrain ne résoudra pas les problèmes pratiques (mise en place des délégations de signatures pour commencer).

I.Gadrey: mise au point sur méthodologie du dialogue et rendu de documents avec CR succinct. Présence des ISST dans ces réunions.

Action territoriale : quel interlocuteur au cabinet : Marie-Pierre Bouchodie?
ou conseillère sociale ? Mme Duquenoy.

La CGT récapitule les lectures faites des courriels d'agents, la demande de documents,

les indicateurs Gollac. Risques existants mais pas entendus dans les réunions de travail.

Vote contre à l'unanimité des OS sur plan d'accompagnement MCC RH.

Point 2. Questionnaire RPS dans toutes les DRAC (pour avis).

Une réunion complémentaire est prévue le 4 mai à 14h30. Pas de remise en cause sur les 73 questions arrêtées mais les OS doivent se mettre d'accord sur 10 questions de plus afin d'intégrer des aspects manquants et d'évaluer le temps supplémentaire passé à répondre au questionnaire (15min.). Mise en forme avec outil lime survey (qui ne permet pas une exploitation croisée des questions). Administration à partir du 15 mai et restitution au CHSCT de rentrée. Mise au point des 2 documents d'accompagnement: annonce, lancement de l'enquête et document explicatif.

Périmètre des fiches de poste examinées: 1500 environ.

Photo de l'actuel. Pb de non-standardisation des fiches, y compris dans une même DRAC ou un même service (UDAP).

Question CFDT sur poste de correspondant suivi réforme?

Données sur médecine de prévention dans les DRAC:

Intervention Nelly sur alerte nécessaire sur visite médicale en médecine interprofessionnelle et risques transport pour les agents. N'est plus en adéquation avec réalité des déplacements.

Demande CGT réunion avec conseiller social sur ce point de la médecine du travail qui se délite en région.

Comment compenser le délitement la dégradation de la médecine du travail au MCC: avec infirmière du travail, inspecteurs, qui d'autres? la médecine de ville? le ministère de l'Intérieur pour certaines DRAC.

Continuité à assurer: suivi des instances,

Plus de possibilités à l'heure actuelle au MCC: les visites obligatoires, les visites des retours de longues maladie, les tiers temps de visite sur site.

Rôle du réseau des Assistants et Conseillers SST dans prise en compte de certaines urgences de la réforme: risques routiers notamment.

SNAC-FSU sur temps de présence des ISST sur les lieux (plus de 50% sont à un taux de disponibilité inférieure à 10% du temps de travail) et manque de formation de cette catégorie de personnel (formation continue, actualisation des acquis de tous les conseillers).

Rappel CGT des préconisations DGAFP 2016: minima de 20% pour assistants et 50 à 100% pour les conseillers de prévention. On en est à mille lieux en DRAC et dans tout le MCC d'ailleurs.

Reste question du fonctionnement des CHSCT locaux.

Point 3: Marc Oberlis sur le Plan Sûreté Sécurité MCC et Sophie Le Baut pour le MCC.

Question de la sensibilisation et formation aux premiers secours attentats. Lien entre formation PSC1 et celle-ci avec un objectif de 100% des agents (ou des volontaires ?).

Mise en place :

D'un réseau de correspondants

D'un comité ministériel

Plus diffusion de consignes de sécurité et de fiches de recommandation par secteurs en lien avec le SGDFN. **Guides de bonnes pratiques pour les établissements culturels patrimoniaux en interministériels** (musées, bibliothèques...). Un guide spécifique pour les salles de spectacle plus un autre pour les festivals.

Pour les 12 sites sensibles IDF identifiés dès les attentats de janvier: mesures spécifiques avec les préfetures. Idem pour 60 grandes salles de spectacles identifiées très rapidement.

Questionnaire de la DGPat envoyé à tous les établissements sur l'état début 2016.

200 retours exploités pour se concentrer sur des moyens techniques et humains de contrôle.

Dans un second temps: plan de formation pour les dirigeants des établissements et des services centraux, qui sera terminé en juin 2016. **Une suite est prévue pour les correspondants sécurité** (formation plus légère avec notamment chaîne de prévention et d'alerte).

Formation Inesgie ? même organisme que formation Sequana. Avec mise en situation sur une demi-journée.

Sophie Le Baut: le but est de toucher le binôme directeur et assistant de prévention.

Les OS soulèvent le problème des monuments parisiens, celui de la vigilance et de l'organisation des contrôles dans les files d'attente et du report du risque sur les files extérieures des musées et monuments. Par ailleurs il existe une disparité des mesures selon les monuments et un problème sur la Basilique de St Denis.

Réponse par l'audit de la mission sûreté sécurité et retours d'expériences nécessaires.

La question des établissements peu préparées comme les écoles d'art et d'architecture est soulevée (établissements très ouverts, à des heures tardives en soirée par exemple).

Les OS soulèvent la question de la présence militaire à l'intérieur des établissements (cas du Louvre). 29 visites ont été réalisées suites aux attentats mais d'autres sont en cours sur d'autres sites. Les situations sont très variables. Intérêt prégnant dans le secteur patrimonial, moins dans les écoles.

M. Oberlis expose les changements induits sur le port d'armes des militaires en civil. Ce changement est immédiat et s'applique à tout le territoire national.

Question sur le contrôle visuel dans la file d'attente qui sert à limiter les files.

Réponse d'Oberlis : là où c'est possible, mettre la file d'attente à l'abri et éloigner

les voitures (BPI, Louvre).

Solution CMN: proposer des créneaux horaires aux personnes dans la file d'attente.

Question sur choix des 29 lieux de visite. Ce choix a été fait à la suite d'un diagnostic police.

Retour aux questions RéATE

Claire Chérie et Isabelle Gadrey prennent le relai présidence.

Question CHSCT. Maintien des instances sur sites (DRAC) et problème d'interprétation non résolu sur les instances conjointes. Un retour de la DGAFP est nécessaire.

Le SNAC-FSU intervient sur la question de la présidence des instances et la perversion des instances conjointes. Egalement sur le problème des formations CHSCT, le plus souvent réduites à 3 jours plus 2 jours optionnels RPS en lieu et place des 5 jours obligatoires.

Une clarification est absolument nécessaire sur le fonctionnement des instances et leur présidence (problème de l'arrêté-type où c'est le préfet de région qui préside). Voir l'arrêté de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui est bien rédigé avec le DRAC en président.

Dernier point. Mise en place du système de gestion interministériel RH RenoirH.

Système mis en place depuis 19 janvier. Mise au point avec le CISIR tous les mois. Traçabilité des incidents. 60 dossiers à problème sur 16 000 au total et simplification de la production des arrêtés. Le planning de mise en place de la prise en main par les agents sera progressive. Déployé où ? Quel périmètre au MCC ? Pour la gestion des T1 et T2 (pas T3). Toutes les DRAC raccordées. 17 SCN sur 22 et 25 EP.

Dans un second temps un portail pour les congés sera mis en place. Form'action (pour les formations) est en place.

Pour finir Claire Chérie revient sur la liste des courses entre FP et MCC.

Notes relues MHT
pour le SNAC-FSU